



RAPPORT D'ACTIVITES

Année 2023

Service « Gestion des milieux aquatiques » INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU



Avec le soutien financier de :



Date de réalisation : août 2024

INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU

Siège administratif : 20, rue d'Aignaux – VIRE
14500 VIRE NORMANDIE

Tél. : 02 31 66 66 55 - accueil.ivn@vireaunoireau.fr

www.vireaunoireau.fr



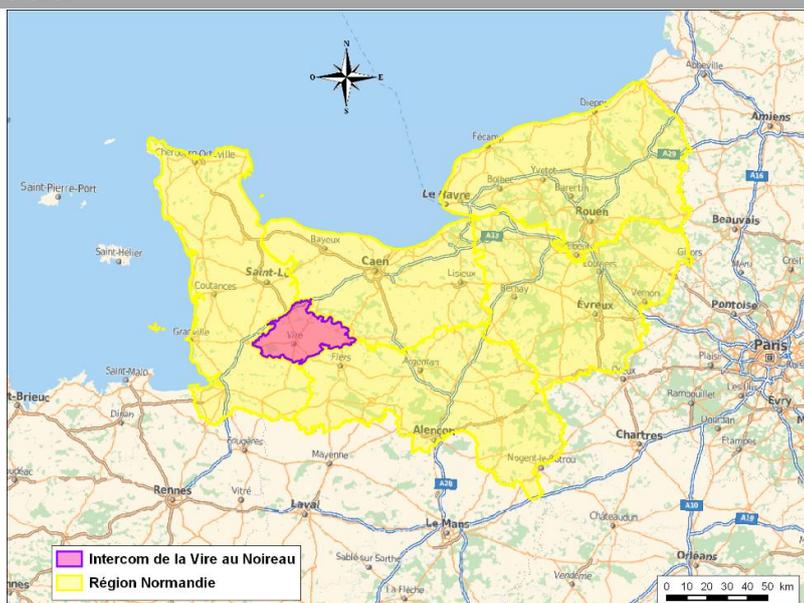
| | |
|--|----|
| Table des matières | |
| 1- L'Intercom de la Vire au Noireau | 3 |
| 2- Les techniciens « Gestion des milieux aquatiques » | 4 |
| 3- Le périmètre d'intervention des techniciens | 4 |
| 4- Les actions mises en œuvre durant l'année 2023 : | 5 |
| 4.1 Le programme de restauration de la Vire Moyenne et des cours d'eau du bassin de la Souleuvre : | 5 |
| 4.1.1 La tranche 2 du programme de restauration « Vire Moyenne – Souleuvre » : | 5 |
| 4.1.2 La tranche 3 du programme de restauration « Vire Moyenne – Souleuvre » : | 7 |
| 4.2 Le programme de reconstitution bocagère à rôle hydraulique – Tranche 1 (2022-2023) : | 9 |
| 4.2.1 La tranche 1 (2022-2023) des travaux bocagers à rôle hydraulique | 9 |
| 4.2.2 La tranche 2 (2023-2024) des travaux bocagers à rôle hydraulique | 10 |
| 4.2.3 Les travaux bocagers réalisés durant l'année 2023. | 11 |
| 4.3 Les actions de restauration de la continuité écologique : | 12 |
| 4.3.1 Projet de remise en fond de vallée du ruisseau de la Triboudière : | 12 |
| 4.3.2 Concertation auprès des propriétaires d'ouvrages hydrauliques : | 13 |
| 4.3.3 Accompagnement des projets portés par la commune de Vire Normandie dans les Vaux de Vire : | 14 |
| 4.4 L'Entente Noireau : | 14 |
| 4.5 Le programme de lutte collective contre les rongeurs aquatiques : | 15 |
| 4.6 Suivi du débit des cours d'eau durant l'été 2023 suite à l'épisode de sécheresse : | 15 |
| 4.7 Le Contrat de Territoire « Eau et Climat » de l'Agence de l'Eau Seine Normandie : | 16 |
| 4.8 Les suivis scientifiques | 16 |
| 4.8.1 Indices d'Abondance Saumons Atlantiques : | 16 |
| 4.8.2 Indices d'Abondance Anguilles Européennes : | 17 |
| 4.9 Les actions de communication : | 17 |
| 4.9.1 Visite de chantier – Travaux bocagers à rôle hydraulique : | 17 |
| 4.9.2 Visite de chantier – Restauration des cours d'eau du bassin versant de la Souleuvre : | 18 |
| 4.9.3 Animation scolaire avec le lycée agricole de Vire : | 18 |
| 4.9.4 Participation au 1 ^{er} Forum « Formation-Emploi » à Vire Normandie : | 18 |
| 4.9.5 Publications sur les réseaux sociaux : | 19 |
| 4.10 Le suivi administratif | 19 |
| 4.11 Les activités en lien avec la compétence « Gestion des milieux aquatiques » : | 20 |
| 4.11.1 Les réunions internes à l'Intercom de la Vire au Noireau : | 20 |
| 4.11.2 Les réunions avec les partenaires techniques et financiers : | 20 |
| 4.11.3 Les formations : | 20 |
| 5- Perspectives pour l'année 2024 | 21 |

1- L'Intercom de la Vire au Noireau

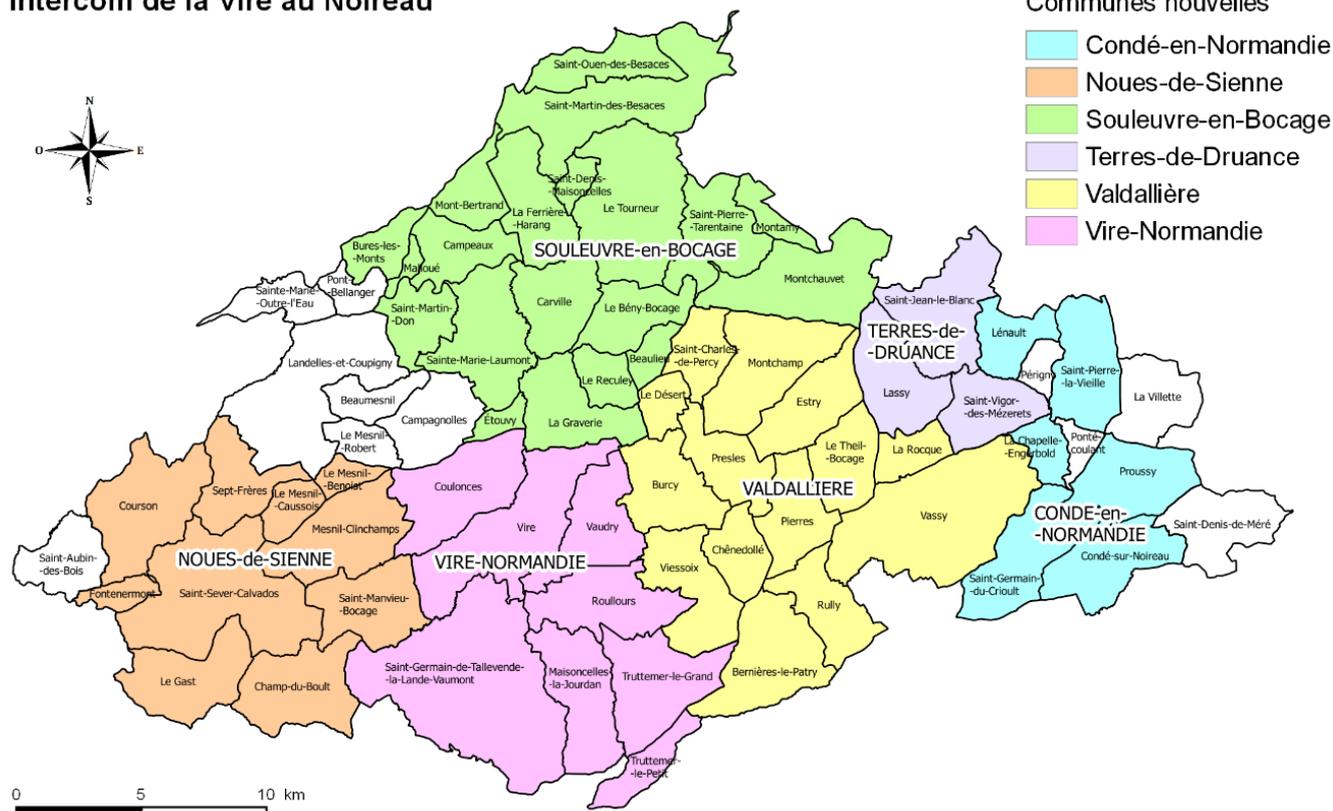
L'Intercom de la Vire au Noireau est née le 1er janvier 2017. Elle s'étend sur le territoire des anciens cantons de Saint-Sever, Bény-Bocage, Vire, Vassy et Condé sur Noireau. Elle est composée de 17 communes et regroupe près de 50 000 habitants.

Au carrefour des départements du Calvados, de la Manche et de l'Orne, ce territoire est idéalement situé sur l'axe routier Caen-Rennes (A 84) et l'axe ferroviaire Paris-Granville, à moins d'une heure des plages du Débarquement et du Mont-Saint-Michel.

Dans un bocage préservé, le dynamisme économique de ce territoire s'exprime dans une activité agricole essentiellement tournée vers l'élevage et une vitalité industrielle d'une étonnante diversité.



Intercom de la Vire au Noireau



Les compétences de l'Intercom de la Vire au Noireau sont :

- L'attractivité des territoires (compétence développement économique et promotion de l'offre touristique), l'enseignement supérieur, la mobilité,
- L'aménagement de l'espace (Urbanisme et Habitat),
- Les actions sociales, la santé,
- L'environnement et le Développement Durable (Déchets ménagers et Gestion des Milieux aquatiques et Prévention des Inondations),

C'est dans le cadre de cette dernière compétence que le service « Gestion des Milieux Aquatiques » intervient.

2- Les techniciens « Gestion des milieux aquatiques »

Depuis le 1^{er} février 2020, le service « Gestion des milieux aquatiques » de l'Intercom de la Vire au Noireau est composé de 2 techniciens : Loïc ROSTAGNAT (responsable du service) et Maxime LAMOTTE.

Leurs missions sont les suivantes :

- Faire adhérer les riverains aux actions proposées et suivre les aménagements réalisés ;
- Animation et coordination de programmes de travaux en relation étroite avec les partenaires institutionnels et élus (Agence de l'eau, Conseil Régional, DDTM, OFB, Collectivités...);
- Maîtrise d'œuvre des travaux : encadrer les entreprises, faire respecter les cahiers des charges ;
- Conduite de programmes d'études et de travaux de la collectivité et assistance auprès des autres maîtres d'ouvrages ;
- Montage et suivi des dossiers administratifs, techniques et financiers (plans de financement, demande de subventions, DIG, rédaction de cahiers des charges, marchés publics, ...);
- Mise en œuvre des actions de communication (sensibilisation des différents publics : élus, riverains, usagers et grands publics) ;
- Conseils aux élus et aux riverains des cours d'eau ;
- Préparation, animation des réunions de commission et de bureau ;
- Préparation budgétaire, vérification des dépenses et des recettes.

Leurs compétences spécialisées et leurs connaissances du territoire leur permettent :

- **d'informer** sur la réglementation et les bonnes pratiques à adopter ;
- **de conseiller** les riverains et d'autres services lors de la réalisation d'aménagements impactant les milieux aquatiques ;
- **d'assurer**, avec une vision globale, la maîtrise d'œuvre des travaux (démarches règlementaires, passation des marchés, suivi et encadrement des chantiers, respect du cahier des charges, réception des travaux...);
- **de communiquer** sur la politique eau et milieux aquatiques de la collectivité
- **de fédérer** les initiatives en faveur des milieux aquatiques, en particulier en termes de sensibilisation et d'animation auprès de publics variés.

3- Le périmètre d'intervention des techniciens

Les techniciens de l'Intercom de la Vire en Noireau (IVN) interviennent majoritairement sur le bassin versant de la Vire. Une entente avec Pré-bocage Intercom (PBI) existe dans le cadre du programme de travaux du bassin de la Souleuvre pour que le technicien puisse intervenir sur certains affluents de la Souleuvre présents sur le territoire de PBI.

Toutefois dans le cadre de la compétence « Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des inondations » de l'Intercom de la Vire au Noireau, et pour principalement apporter des conseils et des informations aux usagers, ils peuvent être amenés à intervenir sur tout le territoire de l'EPCI, à l'exception :

- Du bassin versant de la Sienne, où l'IVN a transféré sa compétence GEMAPI au Syndicat Intercommunal d'Aménagement et d'Entretien de la Sienne.
- Du bassin versant du Noireau, où une Entente a été créée avec Flers Agglo et Domfront-Tinchebray Intercom. Le technicien référent sur cette zone est Olivier HOUDAYER.
- Du bassin versant des « Affluents de l'Orne », où une Entente avec Cingal Suisse Normande a été créée. La technicienne référente sur cette zone est Anaëlle DENOLLE.

4- Les actions mises en œuvre durant l'année 2023 :

4.1 Le programme de restauration de la Vire Moyenne et des cours d'eau du bassin de la Soulevre :

En 2019, des démarches ont été mises en œuvre pour faire émerger un programme pluriannuel de restauration sur la Vire Moyenne et sur les cours d'eau du bassin de la Soulevre :

- Un diagnostic des cours d'eau a été réalisé à l'été 2019 par le CPIE des Collines Normandes,
- L'Intercom de la Vire au Noireau a souhaité assurer la maîtrise d'ouvrage de ces travaux et a recruté un technicien rivière pour assurer la mise en œuvre de ce programme,
- Une entente a été créée avec Pré Bocage Intercom,

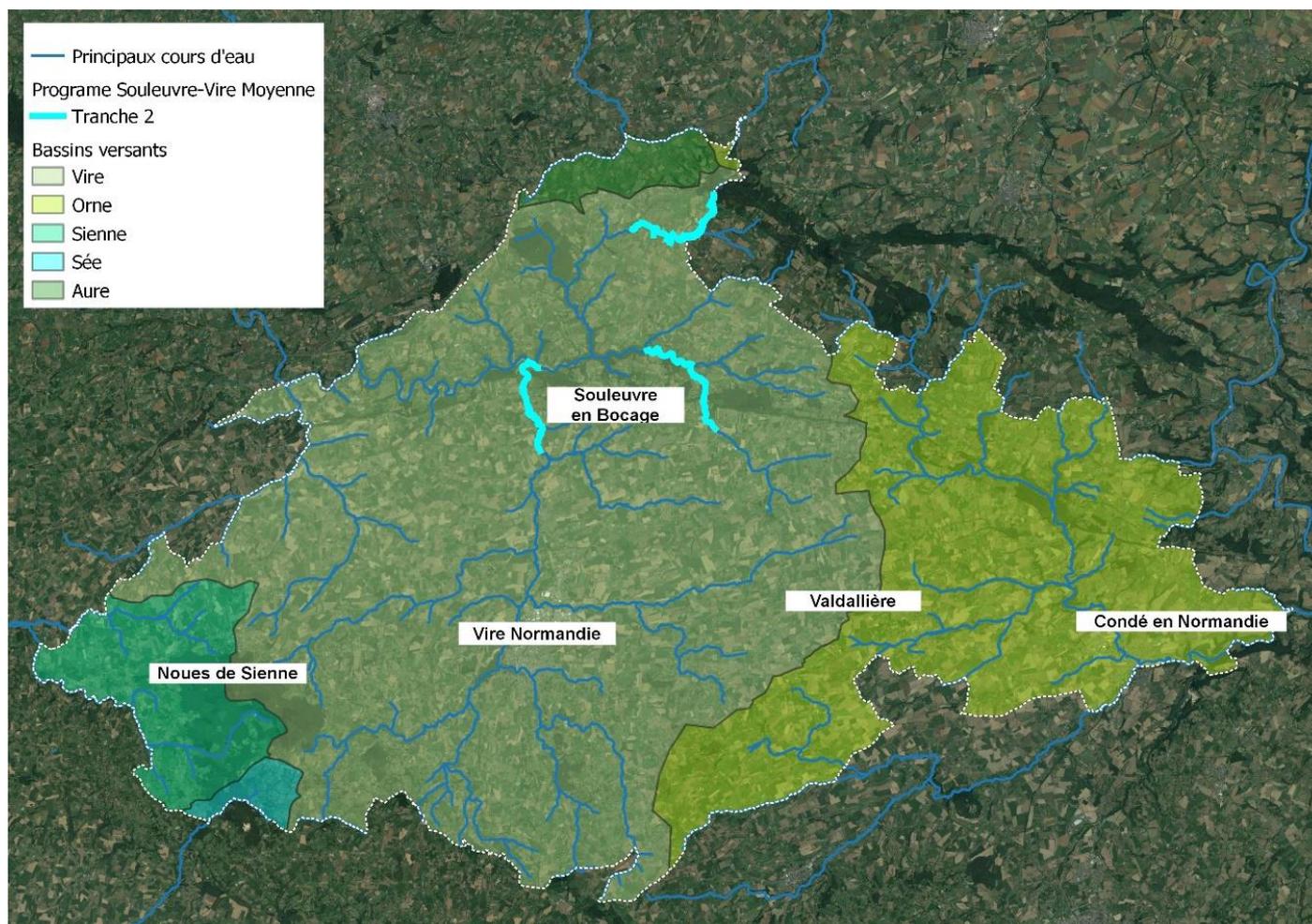
En février 2021, ce programme de travaux a été déclaré d'intérêt général par le Préfet du Calvados. Il est composé de 5 tranches annuelles réparties sur la période 2021-2026.

4.1.1 La tranche 2 du programme de restauration « Vire Moyenne – Soulevre » :

Ces travaux font l'objet d'une convention financière avec l'Agence de l'Eau Seine Normandie (n°1097570(1)2022).

Les riverains (propriétaires et/ou exploitants) des cours d'eau concernés ont été rencontrés durant l'année 2022 par le technicien de l'Intercom de la Vire au Noireau. Le nombre de riverains rencontrés dans le cadre de la mise en œuvre de cette 2^{ème} tranche est présenté dans le tableau ci-dessous. La majorité des travaux pour cette 2^{ème} tranche a été réalisée durant l'année 2022. L'année 2023 a permis de finaliser la totalité des travaux de cette tranche.

| Cours d'eau | Nombre exploitants | Nombre propriétaires | Nombre conventions |
|---|--------------------|----------------------|--------------------|
| La Vire Moyenne – T2 | 8 | 13 | 18 |
| La Soulevre Moyenne | 6 | 11 | 9 |
| La Petite Soulevre Amont et le Bois d'Allais | 9 | 13 | 14 |
| TOTAL | 23 | 37 | 41 |



Carte localisant la tranche 2 du programme de restauration de la Vire Moyenne et de la Soulevre (IVN, 2024)



Travaux de restauration de de la Souleuvre Moyenne (2023, IVN)

La quantité de travaux réalisés durant l'année 2023 est présentée dans le tableau ci-dessous. Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise Rivières et Bocages.

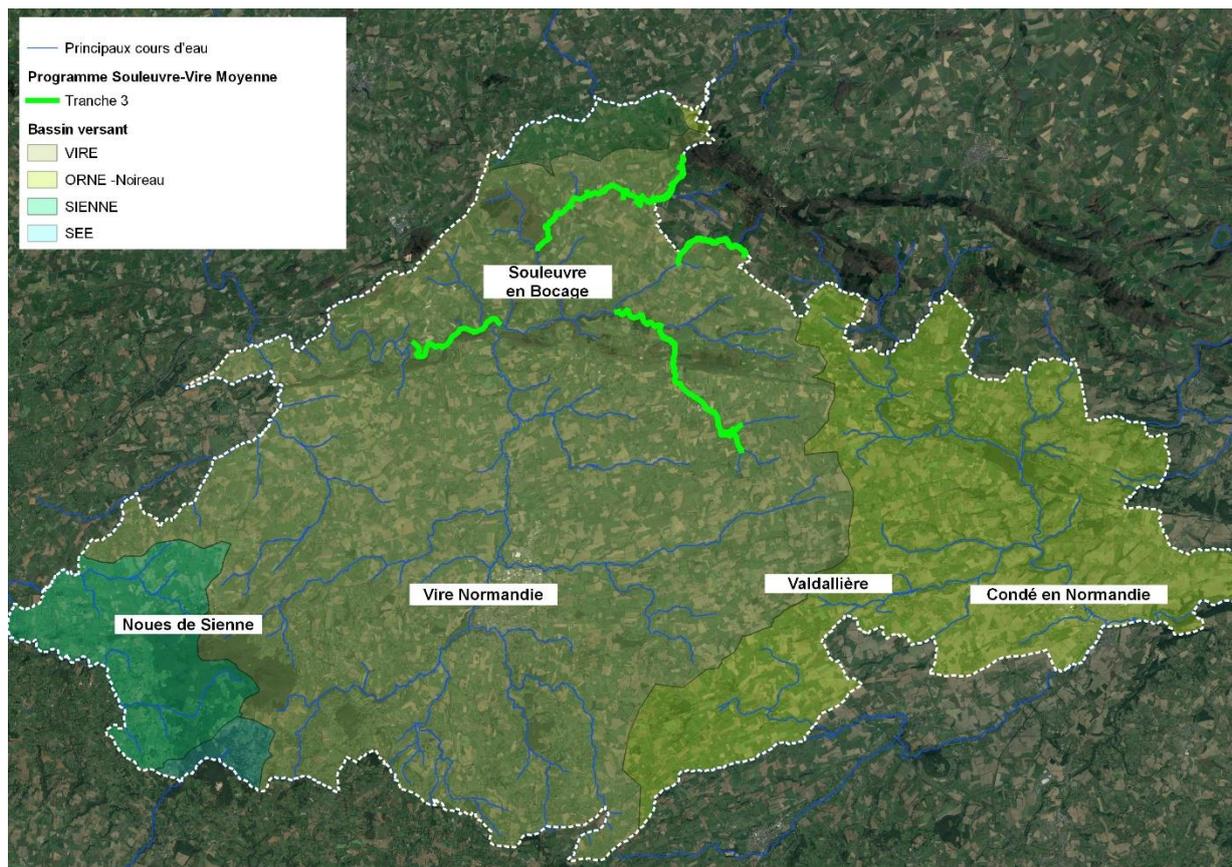
| | Prestations | Quantité de travaux | unité | Montant en Euros HT |
|------------------------------|---|---------------------|--------|---------------------|
| Restauration de la Souleuvre | Restauration lourde de la végétation de berge | 3725 | mètres | 16 390,00 € |
| | Restauration légère de la végétation de berge | 3215 | mètres | 6 751,50 € |
| | Abattage 60-80 cm | 14 | unités | 1 680,00 € |
| | Embâcle supérieur à 1m3 | 30 | unités | 5 100,00 € |
| | Plantation bocagère | 40 | unités | 324,00 € |
| | Clôture électrique | 40 | mètres | 158,00 € |
| | Clôture ronce 2rg | 825 | mètres | 5 692,50 € |
| | Rénovation de clôture | 36 | unités | 549,00 € |
| | Passage à gué | 1 | unités | 1 902,60 € |
| | Pompe de prairie-option "veau" | 1 | unités | 398,19 € |
| TOTAL EN EUROS HT | | | | 38 945,79 € |



Travaux de restauration de cours d'eau menés sur la Souleuvre (2023, IVN)

4.1.2 La tranche 3 du programme de restauration « Vire Moyenne – Soulevre » :

Ces travaux font l'objet d'une convention financière avec l'Agence de l'Eau Seine Normandie (n°1101459(1)2022).



Carte localisant la tranche 3 du programme de restauration de la Vire Moyenne et de la Soulevre (IVN, 2024)

Les riverains (propriétaires et/ou exploitants) des cours d'eau concernés ont été rencontrés durant l'année 2023 par le technicien de l'Intercom de la Vire au Noireau. Le nombre de riverains rencontrés dans le cadre de la mise en œuvre de cette 3^{ème} tranche est présenté dans le tableau ci-dessous. La majorité des travaux pour cette 3^{ème} tranche ont été réalisés durant l'année 2023. L'année 2024 permettra de finaliser la totalité des travaux de cette tranche.

| Cours d'eau | Nombre exploitants | Nombre propriétaires | Nombre conventions |
|-----------------------------|--------------------|----------------------|--------------------|
| La Vire Moyenne – T3 | 7 | 13 | 12 |
| La Petite Soulevre | 10 | 15 | 15 |
| La Soulevre Amont | 10 | 9 | 12 |
| Le Courbençon amont | 4 | 4 | 4 |
| TOTAL | 31 | 40 | 43 |



Travaux de restauration de cours d'eau sur la Vire Moyenne (2023, IVN)

La majorité des travaux de cette 3^{ème} tranche ont été réalisés de mai à décembre 2023. Ils ont été réalisés par les entreprises LTP Loisel (Brécey, 50) et Rivières et Bocages (Vire Normandie, 14). Les travaux réalisés durant l'année 2023 dans le cadre de cette troisième tranche sont présentés dans le tableau ci-dessous :

| | Prestations | Quantité de travaux | unité | Montant enEuros HT |
|----------------------------------|---|---------------------|------------|---------------------|
| Restauration de la Vire Moyenne | Restauration lourde de la végétation de berge+broyage | 3345 | mètres | 16 323,60 € |
| | Restauration légère de la végétation de berge+broyage | 2005 | mètres | 6 796,95 € |
| | Abattage 60-80 cm | 23 | unités | 4 876,00 € |
| | Abattage supérieur à 80 cm | 2 | unités | 530,00 € |
| | Embâcle supérieur à 3m3 | 17 | unités | 4 234,70 € |
| | Clôture électrique | 250 | mètres | 1 007,50 € |
| | Clôture ronce 1 rg | 1605 | mètres | 8 169,45 € |
| | Pompe de prairie classique | 25 | unités | 9 937,50 € |
| | Terrassement complémentaire | 5 | heures | 450,50 € |
| Encaissement point d'abreuvement | 5 | unités | 795,00 € | |
| Restauration de la Souleuvre | Restauration lourde de la végétation de berge | 3045 | mètres | 13 580,70 € |
| | Restauration légère de la végétation de berge | 3225 | mètres | 6 869,25 € |
| | Abattage supérieur à 80 cm | 1 | unités | 182,52 € |
| | Embâcle supérieur à 1m3 | 18 | unités | 3 102,84 € |
| | Clôture électrique | 6825 | mètres | 27 368,25 € |
| | Clôture ronc 1rg | 1190 | mètres | 5 616,80 € |
| | Clôture ronce 2rg | 1175 | mètres | 8 225,00 € |
| | Renovation de clôture | 10 | | 154,60 € |
| | Pompe de prairie classique | 3 | unités | 1 244,25 € |
| | Bac d'abreuvement | 4 | unités | 1 532,00 € |
| | Tranchée | 180 | mètres | 1 783,00 € |
| | Réseau PEHD | 370 | mètres | 2 443,00 € |
| | Encaissement point d'abreuvement | 3 | unités | 477,00 € |
| | Abreuvoir classique (>1m) | 11 | unités | 12 774,30 € |
| | Passage à gué | 6 | unités | 11 944,80 € |
| | Pont demi-hydrotube (4m - 1000mm) | 3 | unités | 7 526,00 € |
| | Pont demi-hydrotube (4m - 1200mm) | 1 | unités | 2 875,60 € |
| | Pont demi-hydrotube (4m - 1400mm) | 4 | unités | 14 296,00 € |
| | Pont demi-hydrotube (6m - 1000mm) | 2 | unités | 4 332,00 € |
| | Passerelle béton - 5m*3,5m pour 3,5 tonnes | 4 | unités | 30 746,80 € |
| | Passerelle béton - 6m*4m pour 10 tonnes | 1 | unités | 12 110,70 € |
| | Passerelle béton - 4m*3,5m pour 5 tonnes | 1 | unités | 7 907,90 € |
| | Rambardes pour passerelle | 10 | mètres | 829,50 € |
| | Terrassement complémentaire | 81 | heures | 7 614,81 € |
| Livraison de tout-venant (0-120) | 212 | tonnes | 3 752,40 € | |
| Livraison de bloc d'enrochement | 85 | tonnes | 4 230,45 € | |
| MONTANT EN EUROS HT | | | | 246 641,67 € |



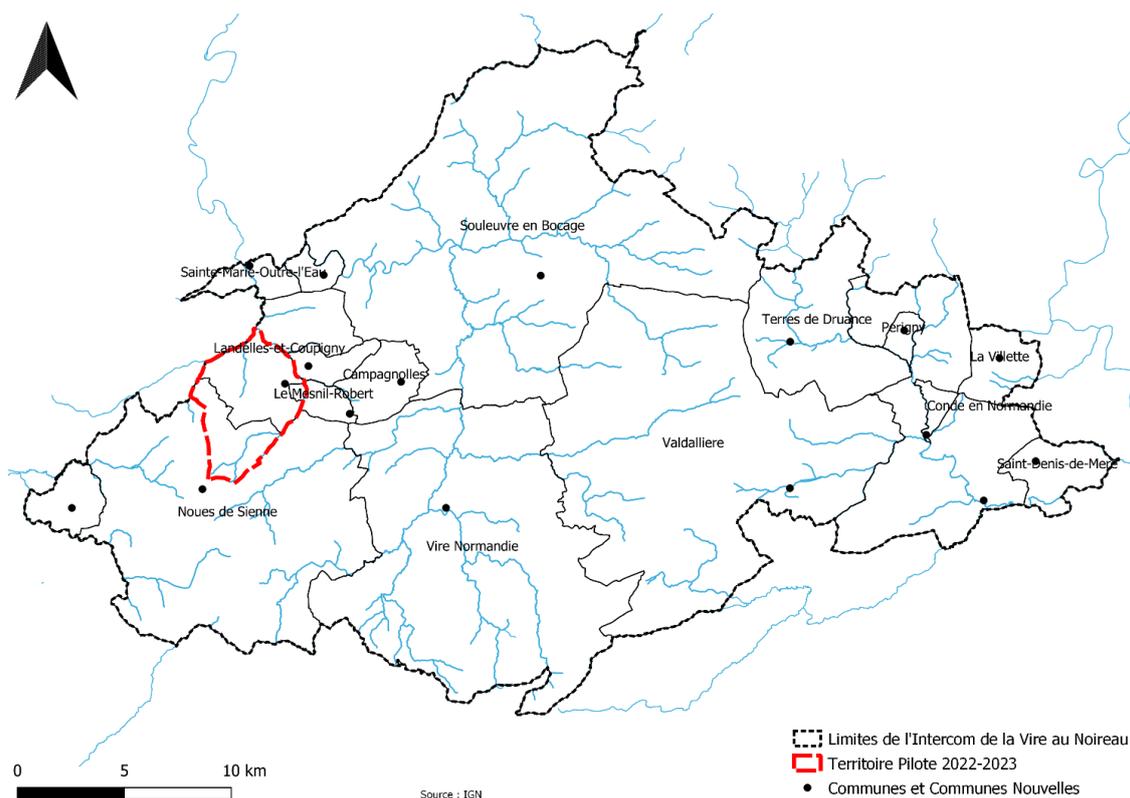
Travaux de restauration de cours d'eau menés sur la Souleuvre Amont (2023, IVN)

4.2 Le programme de recomposition bocagère à rôle hydraulique – Tranche 1 (2022-2023) :

En 2021, une réflexion est lancée au sein de la commission Grand et Petit Cycle de l'Eau (GPCE) de l'IVN pour faire émerger une dynamique autour des travaux bocagers à rôle hydraulique piloté par l'Intercom de la Vire au Noireau. Ainsi, le 20 mai 2021, les membres de la commission GPCE ont défini un territoire pilote pour le lancement d'un programme de travaux.

Les communes concernées par ce territoire « pilote » sont les communes de Noues de Sienne et de Landelles et Coupigny. Sur ce territoire de 23 km², un diagnostic « ruissellement-érosion » a été réalisé à la fin de l'année 2021 et au début de l'année 2022, pour identifier les parcelles à risques et localiser les aménagements à mettre en place.

Par la suite, le technicien a rencontré les exploitants agricoles des parcelles concernées pour échanger sur les aménagements pouvant concrètement être réalisés (avec l'aide du diagnostic de terrain si besoin).



Comme pour les travaux cours d'eau, les travaux bocagers sont réalisés sur deux années civiles. La première partie des travaux concerne la création des talus, qui sont réalisés entre septembre (année n) et mars (année n+1) (en fonction des conditions météorologiques). Ces travaux de terrassement sont réalisés par l'entreprise Duboscq Paysages (Roncey, 50). Ensuite, les talus sont plantés d'arbres et arbustes entre novembre(n) et mars (n+1). Pour finir, ils sont paillés dans la mesure du possible de copeaux de bois entre janvier (n+1) et avril (n+1). Les travaux de plantation sont réalisés par l'entreprise Rivières et Bocages (Vire Normandie, 14).

4.2.1 La tranche 1 (2022-2023) des travaux bocagers à rôle hydraulique

Lors de la tranche 1 (2022-2023), 27 agriculteurs ont été rencontrés pour cette première année de concertation. Après discussion, 12 exploitations différentes ont souhaité bénéficier de travaux bocagers à rôle hydraulique. Une minorité des personnes rencontrées n'a pas souhaité participer au programme de travaux, pour les autres des travaux pourraient être engagés dans les années à venir (suivant les rotations de culture). Au total, 20 parcelles faisant l'usage d'un travail du sol ont été aménagées. Cela représente 6,4 kilomètres de haies sur talus réalisés entre octobre 2022 et mars 2023.

Ces premiers travaux bocagers à rôle hydraulique ont vu le jour à l'automne 2022 sur le territoire de l'Intercom de la Vire au Noireau. La majorité des travaux de création de talus prévus pour cette première année a été réalisée avant la fin d'année 2022. La plantation de ces talus ainsi que la mise en place du paillage ont été réalisés en 2023.

4.2.2 La tranche 2 (2023-2024) des travaux bocagers à rôle hydraulique

Pour la mise en place de la tranche 2 (2023-2024) des travaux bocagers à rôle hydraulique, le technicien de l'Intercom a rencontré 28 agriculteurs. Ces rencontres ont permis de créer pour certains exploitants un premier contact avec le technicien de l'Intercom et de prendre connaissance du programme de travaux.

Pour cette deuxième tranche, des travaux vont être réalisés chez 17 agriculteurs différents. Une minorité des personnes rencontrées n'a pas souhaité participer au programme de travaux, pour les autres des travaux pourraient être engagés dans les années à venir. Lors de cette deuxième tranche, 9 nouvelles exploitations ont participé au programme de travaux bocagers à rôle hydraulique porté par l'Intercom de la Vire au Noireau. Les travaux de terrassement de talus pour la tranche 2 ont débuté en octobre 2023 et se sont terminés en décembre 2023. Les plantations des talus et le paillage des haies seront réalisés durant le premier trimestre de 2024.



Talus bocagers à rôle hydraulique terrassés en octobre 2023 à proximité de la rivière la cunes (IVN)

4.2.3 Les travaux bocagers réalisés durant l'année 2023.

Les derniers travaux de terrassement de talus pour la première tranche (2022-2023) ont été réalisés en début d'année 2023. La plantation des talus de la première tranche a été faite entre janvier et mars 2023. Le paillage en copeaux de bois a été réalisé en février et mars 2023. Pour la deuxième tranche (2023-2024), l'ensemble des talus conventionnés avec les exploitants/propriétaires a été réalisé avant la fin d'année 2023.

Le tableau ci-dessous présente l'ensemble des prestations commandées aux différentes entreprises pour les travaux bocagers à rôle hydraulique.

| Détails des prestations réalisées durant l'année 2023 dans le cadre des travaux bocagers à rôle hydraulique | | | | |
|---|---|----------|--------|--------------------|
| Lot | Détail des prestations | Quantité | unité | Montant HT |
| Lot 1 Création de talus et aménagements complémentaires | Création de talus haut à la pelleteuse | 6346 | mètres | 33 379,96 € |
| | Création de talus bas à la pelleteuse | 400 | mètres | 1 588,00 € |
| | Ensemencement de talus | 5986 | mètres | 4 010,62 € |
| | Création d'une entrée de champ simple | 3 | unité | 1 979,52 € |
| | Création d'une entrée de champ avec pose d'une buse pour le pluvial | 1 | unité | 799,03 € |
| | Création d'aménagements complémentaires | 30 | heures | 2 474,40 € |
| | Travaux de bûcheronnage léger avant terrassement | 6 | heures | 309,30 € |
| Lot 2 Fourniture et mise en place de plantations bocagères, paillage, protection et entretien | Fourniture et mise en place de plants | 5811 | unité | 13 864,96 € |
| | Fourniture et mise en place des protections "gibiers" | 472 | unité | 2 076,80 € |
| | Application d'un répulsif à gibier | 3005 | mètres | 961,60 € |
| | Paillage en plaquettes de bois bocagers | 5912 | mètres | 17 144,80 € |
| | Paillage par dalle biodégradable | 377 | unité | 678,60 € |
| | Entretien des plantations | 3225 | mètres | 2 709,00 € |
| | Travaux de bûcheronnage léger avant terrassement | 12 | heures | 1 076,16 € |
| MONTANT TOTAL HT | | | | 83 052,75 € |
| Montant de la TVA | | | | 8 908,17 € |
| MONTANT TOTAL TTC | | | | 91 960,92 € |



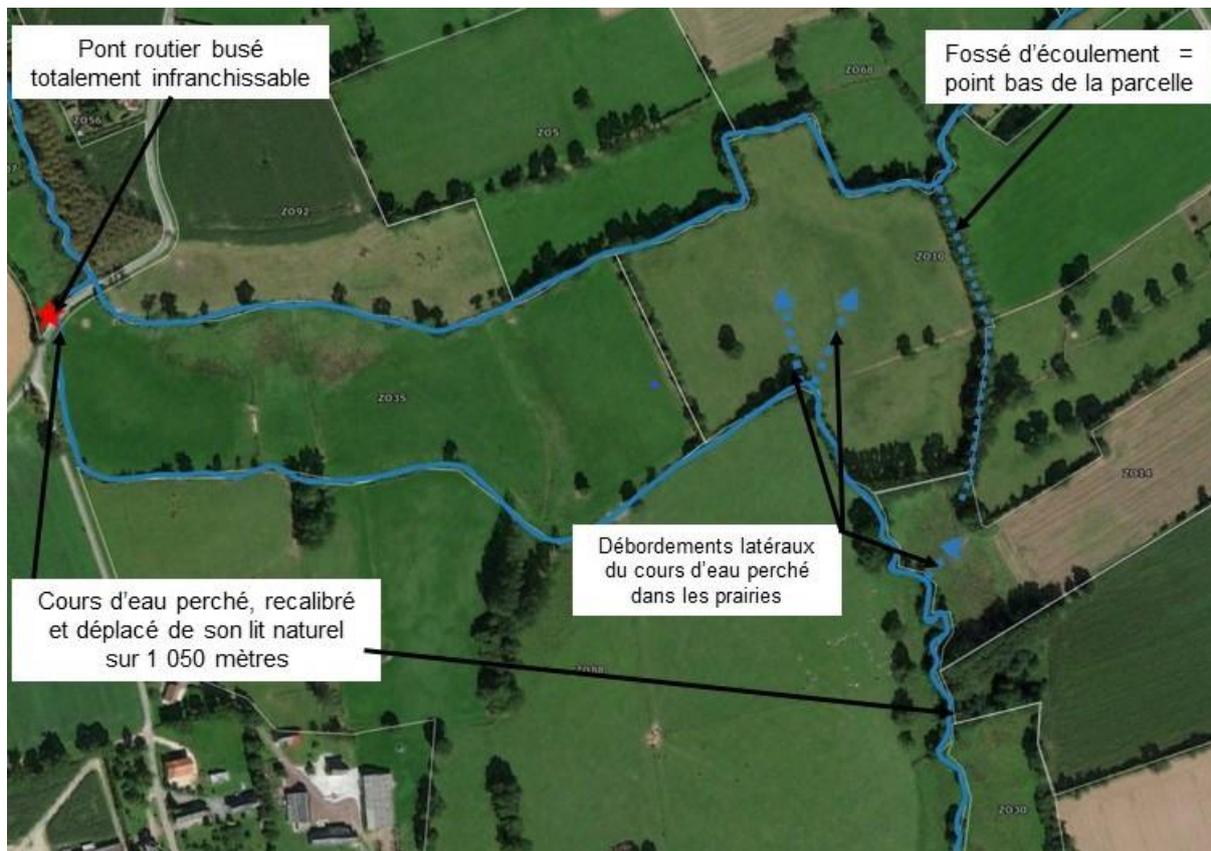
Talus bocagers à rôle hydraulique terrassés en octobre 2023 (IVN)

4.3 Les actions de restauration de la continuité écologique :

4.3.1 Projet de remise en fond de vallée du ruisseau de la Triboudière :

Durant l'année 2023, l'IVN a initié un projet de restauration hydromorphologique.

Le projet de remise en fond de vallée du ruisseau de la Triboudière, un affluent de la Soulevre, se situe sur la commune déléguée de Montchamp (Valdallière). Il fait suite au travail d'animation mené dans le cadre de la réalisation de la tranche 3 du programme de restauration de la Soulevre. Sur ce site, historiquement, le cours d'eau a été déplacé de son lit naturel sur plus de 1 000 mètres. Sur cette portion, la rivière a perdu toutes ses caractéristiques physiques lui permettant un bon fonctionnement écologique. Ces travaux hydrauliques anciens ont aujourd'hui des conséquences sur les milieux aquatiques et sur l'usage des parcelles riveraines. En effet, à plusieurs endroits, le cours d'eau cherche à retrouver son lit d'origine et occasionne des débordements latéraux dans les prairies. De plus, à la confluence avec la Soulevre, un pont busé rend la circulation de la faune aquatique totalement impossible. La situation actuelle est détaillée dans le plan ci-après.



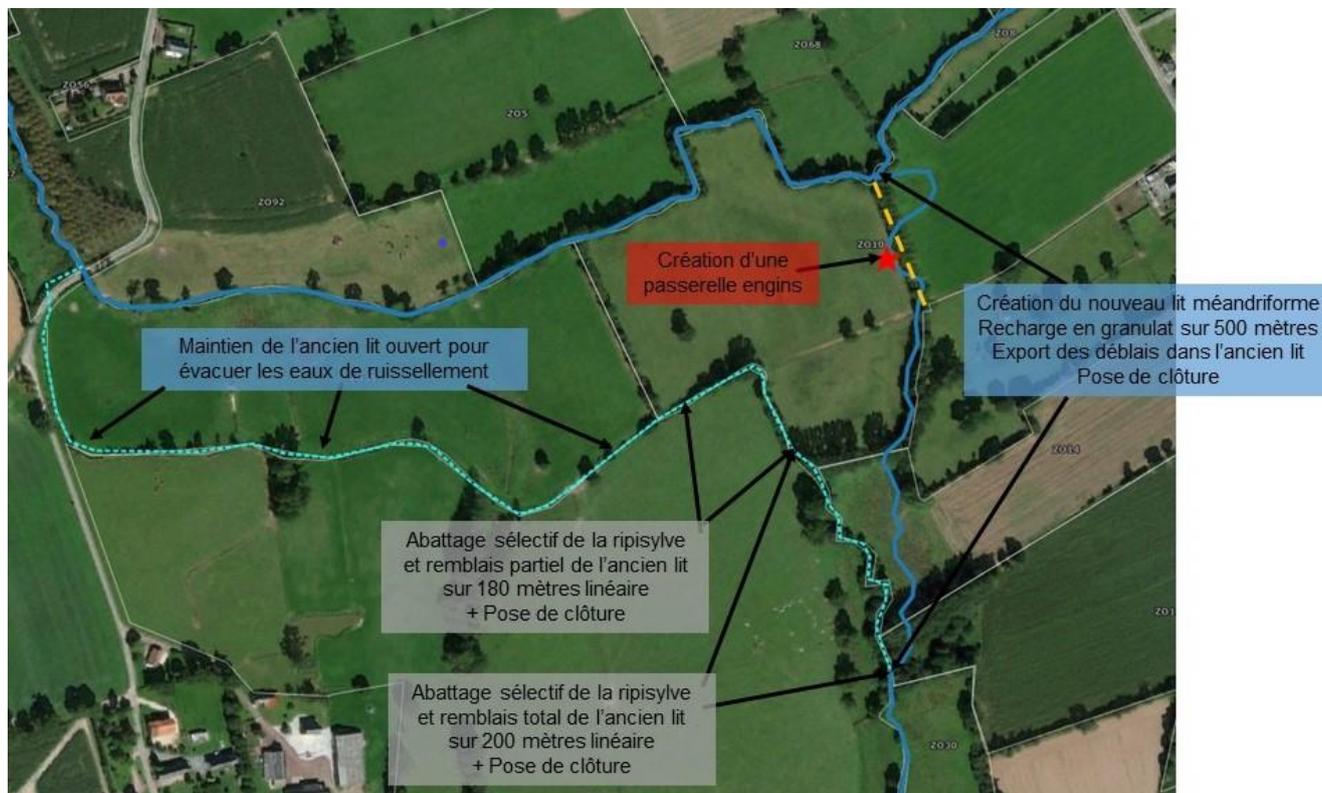
Plan illustrant la situation actuelle – La Soulevre et le ruisseau de la Triboudière à Montchamp (IVN, 2023)



Photos illustrant les débordements latéraux et le pont busé infranchissable (IVN, 2023)

Le projet de restauration hydromorphologique consisterait à remettre le cours d'eau dans son lit d'origine pour qu'il retrouve toutes ses caractéristiques physiques et améliore ainsi ses capacités d'auto-épuration. Il s'agirait de terrasser un nouveau lit méandrique dans le fond de vallée et de recharger en cailloux le fond de la rivière. Des mesures connexes devraient également être mises en place : pose de clôtures, création d'une passerelle, travaux de bûcheronnage, remblais partiel de l'ancien lit, ...

Le projet envisagé est détaillé dans le plan ci-après.



Plan illustrant le projet envisagé – La Souleuvre et le ruisseau de la Triboudière à Montchamps (IVN, 2023)

Le coût de ce projet pourrait être compris entre 40 000 et 60 000 euros hors taxes. Il peut faire l'objet d'un soutien financier de l'Agence de l'Eau Seine Normandie à hauteur de 80 %.

L'année 2023 a permis de commencer les différentes étapes nécessaires à la bonne mise en œuvre des travaux prévus en 2024 : concertation avec les riverains, étude, dossiers réglementaires, marché de travaux et demande de subvention.

4.3.2 Concertation auprès des propriétaires d'ouvrages hydrauliques :

Durant l'année 2023, la concertation locale sur la Vire moyenne (de la confluence Vire/Souleuvre jusqu'à Sainte Marie Outre l'Eau) a continué. Le technicien « rivière » a rencontré individuellement quelques propriétaires d'ouvrages hydrauliques. Ces rencontres permettaient de :

- Connaître l'histoire de chaque site,
- Connaître les modes de gestion et d'entretien de l'ouvrage,
- Connaître les projets autour de l'ouvrage,
- Connaître les attentes et les besoins des propriétaires,
- Pour certains sites, expliquer les enjeux de la restauration de la continuité écologique

Les ouvrages où les propriétaires ont été rencontrés sont :

- Seuil de dérivation du Moulin de la Graverie (ROE57701 et ROE8053),
- Seuil de la Vallée (ROE42727),
- Seuil du Moulin de Campeaux (ROE26277),
- Seuil du Moulin Vert (ROE7728),
- Seuil du Petit Sourdeval (ROE82101),
- Seuil du Val Geoffroy (ROE81887),

Ces rencontres individuelles ont permis de créer un premier contact avec les propriétaires et de recenser les sites où certains propriétaires seraient prêts à engager des réflexions autour de la restauration de la continuité écologique.

4.3.3 Accompagnement des projets portés par la commune de Vire Normandie dans les Vaux de Vire :

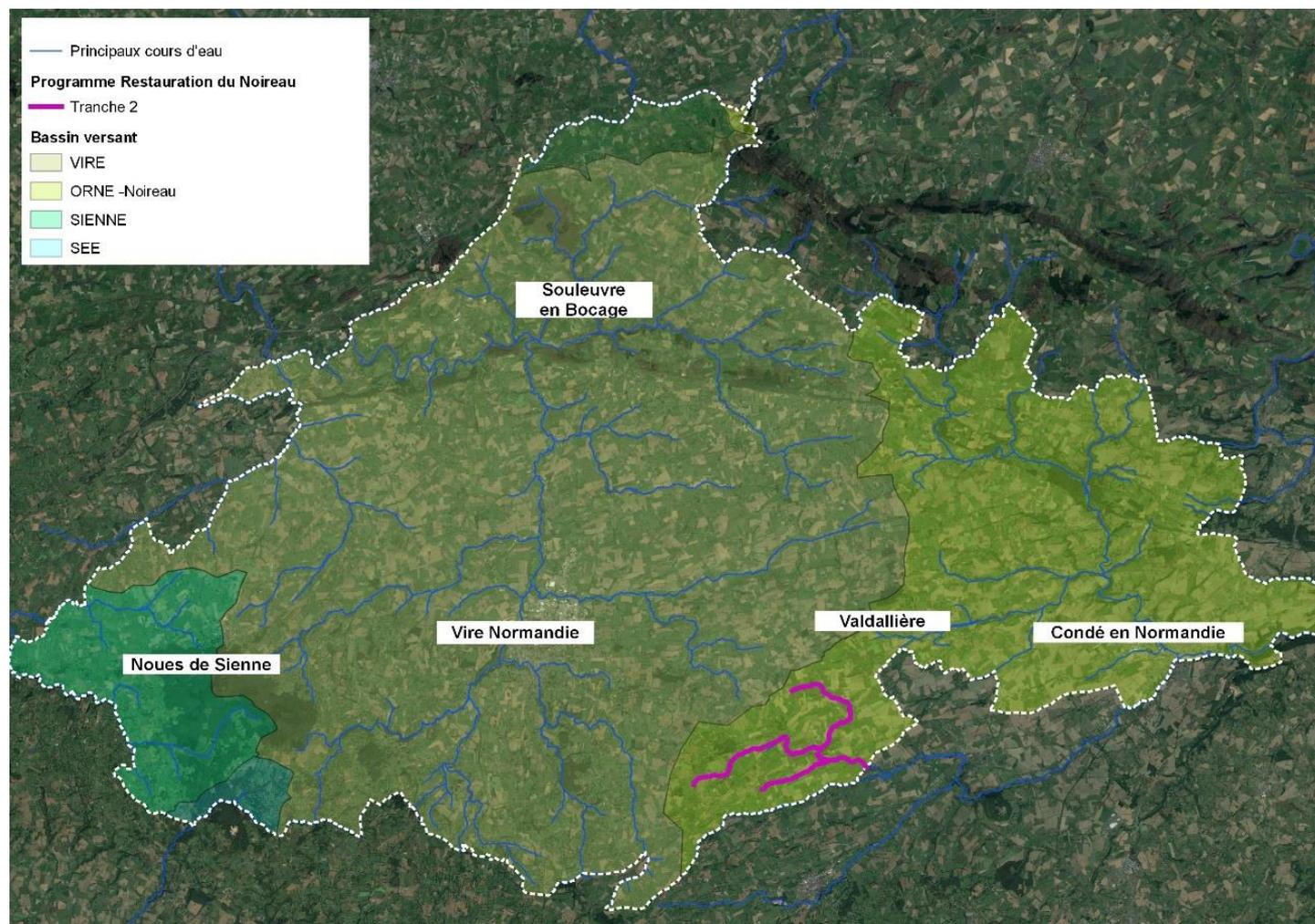
La commune de Vire Normandie continue son travail sur les 2 projets dans les Vaux de Vire :

- Suite à l'incendie de l'ancien Moulin de la Friche Gohin (ou Moulin Barré) en 2017. La Ville et l'EPFN (Etablissement Public Foncier de Normandie) ont entamé, en mai 2023, la première partie des travaux de dépollution et de déconstruction du bâtiment ruiné tout en veillant à garder certains éléments patrimoniaux. La deuxième partie des travaux qui consiste à réaménager les berges de la Vire pour leur donner un aspect plus naturel et la suppression du barrage perturbant la continuité écologique de la Vire devrait être réalisée durant l'année 2024.
- En 2022, la commune de Vire Normandie a lancé le projet « Vire Côté Fleuve ». Il s'inscrit dans le programme d'action « Cœur de Ville » qui vise à redynamiser le centre-ville de Vire. « Vire Côté Fleuve » est un projet d'aménagement urbain qui a pour objectif de rendre sa place à l'eau, de la place Sainte-Anne à la rue des Usines en passant par l'écluse. Partant du constat que la Ville porte le nom d'un fleuve, mais que la Vire est peu mise en avant, la Ville souhaite valoriser la rivière et ses abords. Dans ce cadre, des réflexions sur la restauration de la continuité écologique devront être engagées.

4.4 L'Entente Noireau :

Dans le cadre de l'ENTENTE Noireau, le programme de restauration des cours d'eau du bassin du Noireau a repris sur le territoire de l'Intercom de la Vire au Noireau.

L'année 2023 a permis de réaliser la majorité des travaux de la Tranche 2. Les cours d'eau concernés sont localisés sur la carte ci-dessous :



Carte localisant la tranche 2 du programme de restauration du Noireau (IVN, 2024)

Le tableau ci-dessous détaille la quantité de travaux réalisés durant l'année 2023 :

| | Prestations | Quantité de travaux | Unité | Montant en Euros HT |
|---|---|---------------------|---------|---------------------|
| Restauration du Noireau Tranche 2 | Restauration lourde de la végétation de berge | 380 | mètres | 1 958 € |
| | Restauration légère de la végétation de berge | 470 | mètres | 1 369 € |
| | Débroussaillage | 50 | mètres | 56 € |
| | Clôture électrique | 7200 | mètres | 22 579 € |
| | Clôture ronce 1 rang | 440 | mètres | 1 922 € |
| | Clôture ronce 2 rang | 260 | mètres | 1 456 € |
| | Pompe de prairie classique | 1 | unités | 515 € |
| | Pose de passage pêcheur | 6 | heures | 168 € |
| | Suppression d'une buse | 3 | unités | 1 176 € |
| | Suppression d'un pont cadre agricole | 1 | unités | 538 € |
| | Abreuvoir classique (>1 m) | 61 | unités | 58 072 € |
| | Pont demi-hydrotube (6 m - 800 mm) | 3 | unités | 3 998 € |
| | Pont demi-hydrotube (3 m - 1 200 mm) | 1 | unités | 1 456 € |
| | Pont demi-hydrotube (3 m - 1 400 mm) | 1 | unités | 1 898 € |
| | Pont demi-hydrotube (6 m - 1 200 mm) | 2 | unités | 4 154 € |
| | Pont demi-hydrotube (6 m - 1 400 mm) | 3 | unités | 8 887 € |
| | Pont demi-hydrotube (6 m - 1 600 mm) | 3 | unités | 11 844 € |
| | Passerelle bétail - 6 ml | 6 | unités | 12 062 € |
| | Arche béton - Arche Flex - 2 * 5 m | 1 | unités | 10 696 € |
| | Terrassement complémentaire | 5 | heures | 784 € |
| Recharge granulométrique - environ 6 m ³ | 12 | tonnes | 6 182 € | |
| MONTANT EN EUROS HT | | | | 151 771 € |

4.5 Le programme de lutte collective contre les rongeurs aquatiques :

Depuis 2013, un programme de lutte collective contre les rongeurs aquatiques est mis en place sur le bassin versant de la Vire. Depuis 2017, ce programme est mis en œuvre à l'échelle de l'Intercom de la Vire au Noireau. De ce fait, une convention d'animation triennale (2023-2025) a été signée avec la FREDON Normandie pour coordonner ce programme. Un comité de pilotage a eu lieu le 01 mars 2023 sur le programme de lutte collectif contre les rongeurs aquatiques. En 2023, 3 846 rongeurs aquatiques ont été capturés par le réseau de piègeurs du territoire. Le montant des dépenses relatives à l'animation et l'indemnisation de piégeage s'élève à 40 000 euros pour l'année 2023.

4.6 Suivi du débit des cours d'eau durant l'été 2023 suite à l'épisode de sécheresse :

Ce suivi a comme objectif de constater visuellement l'écoulement des cours d'eau de l'IVN sur 70 stations différentes (Il n'y a pas de mesure de débit). Les techniciens utilisent le protocole ONDE (Observatoire National Des Etiages) pour qualifier de manière standardisée les écoulements. Ainsi, 4 niveaux d'écoulement sont définis :

- « Écoulement visible acceptable » : correspond à une station présentant un écoulement continu - écoulement permanent et visible à l'œil nu,
- « Écoulement visible faible » : correspond à une station présentant un écoulement continu - débit faible qui ne garantit pas un bon fonctionnement biologique,
- « Écoulement non visible » : correspond à une station sur laquelle le lit mineur présente toujours de l'eau mais le débit est nul.
- « Assec » : correspond à une station à sec, où l'eau est totalement évaporée ou infiltrée sur plus de 50% de la station.

Contrairement à l'année précédente, l'année 2023 a été relativement pluvieuse. Dans ce contexte et suite aux nombreux constats de terrain, les techniciens du service « Gestion des Milieux Aquatiques » ont mis en œuvre deux campagnes de suivi du débit des cours d'eau sur le territoire de l'Intercom de la Vire au Noireau. Les résultats des suivis réalisés le 04 juillet 2023 et le 01 août 2023 sont bons car toutes les stations ont présenté un écoulement visible acceptable. Pour rappel, durant l'année 2022, 33 stations sur 70 ont été à sec ou sans écoulement.

4.7 Le Contrat de Territoire « Eau et Climat » de l'Agence de l'Eau Seine Normandie :

Le jeudi 16 décembre 2021, l'Intercom de la Vire au Noireau a signé son premier Contrat Territorialisé « Eau et Climat » avec l'Agence de l'Eau Seine Normandie pour la période 2022-2024. Ce contrat identifie 35 actions prioritaires, pour un montant de 3,52 millions d'euros, devant répondre à 4 enjeux pour préserver la ressource en eau du territoire.

Un bilan à mi-parcours a été réalisé le 23 juin 2023 en présence des différents partenaires. Il est présenté dans le tableau ci-dessous :

| | |
|--------------------------------------|----|
| Nombre d'actions programmées en 2022 | 14 |
| Actions engagées | 11 |
| Actions non réalisées | 3 |

4.8 Les suivis scientifiques

4.8.1 Indices d'Abondance Saumons Atlantiques :

Le mardi 26 et le jeudi 28 septembre 2023, les techniciens « Gestion des Milieux Aquatiques » ont participé aux pêches scientifiques « Indices d'Abondance Saumons Atlantiques » pilotées par la fédération de pêche et de protection des milieux aquatiques de la Manche. Durant ces journées, 9 stations ont été prospectées sur le territoire de l'Intercom de la Vire au Noireau. Il s'agit de :

- La Vire, à Vire (Vaux de Vire),
- La Vire, à Sainte Marie Laumont (Le Moulin de Combray),
- La Vire, à Campeaux (Le Moulin de Campeaux),
- La Vire, à Pont-Bellanger (Pont de Malloué),
- La Vire, à Pont Bellanger (L'Oliveraie),
- La Brévogne, à Coulonces (Pont Huplin),
- La Soulevre, à Carville (Aval du Viaduc) – 2 stations,
- Le Roucamp, à Saint Denis de Maisoncelles,

Pour l'année 2023, à l'exception des stations de la Soulevre, les résultats sont médiocres puisque très peu de tacons ont été retrouvés. Sur la Soulevre, les résultats sont encourageants puisque de nombreux tacons ont été retrouvés sur les 2 stations situées à l'aval du Viaduc. Pour rappel, ces 2 stations n'ont pas pu être pêchées en 2022 puisqu'elles étaient totalement à sec. Une interprétation précise des résultats sera disponible au milieu de l'année 2024, lorsque la fédération de pêche de la Manche transmettra son rapport de suivi effectué à l'échelle de la Basse-Normandie.



Pêche Indice Saumon sur la Vire dans les Vaux de Vire, (IVN, 2022)

4.8.2 Indices d'Abondance Anguilles Européennes :

Le jeudi 31 aout 2023, les techniciens « Gestion des Milieux Aquatiques » ont participé aux pêches scientifiques « Indices d'Abondance Anguilles Européennes » pilotées par la fédération de pêche et de protection des milieux aquatiques du Calvados. Durant cette journée, 4 stations ont été prospectées sur le territoire de l'Intercom de la Vire au Noireau. Il s'agit de :

- La Vire, à Vire (Vaux de Vire),
- La Vire, à la Graverie (Le Bourg),
- La Vire, à Sainte Marie Laumont (Le Moulin L'Eveque),
- La Vire, à Sainte Marie Outre L'Eau (Le Moulin de Pleines-Cœuvres),

Comme les années précédentes, pour le territoire de l'Intercom de la Vire les résultats sont très décevants. Très peu, voire aucune jeune anguille ne colonise la partie amont du bassin de la Vire. Des sujets adultes et vieillissants ont été localement retrouvés. Une interprétation précise des résultats sera disponible dans la rubrique « Média/Téléchargements » du site internet de la Fédération du Calvados pour la Pêche et la protection du Milieu Aquatique.

4.9 Les actions de communication :

4.9.1 Visite de chantier – Travaux bocagers à rôle hydraulique :

Le 19 avril 2023, les membres de la commission communautaire « Grand et Petit Cycle de l'Eau » ont participé à une visite des travaux bocagers à rôle hydraulique mis en œuvre par l'Intercom de la Vire au Noireau sur la commune de Noues de Sienne. Cette visite était organisée et animée par les techniciens de l'Intercom de la Vire au Noireau. Les correspondants de presse locaux étaient invités à participer à ce moment d'échange pour communiquer dans les journaux.

26 | Le Bocage Libre | 29 avril 2023

Noues de Sienne

Correspondants. Marine Lallement : Tél. 0777 979066 (Noues-de-Sienne). Christophe Lécuyer : Tél. 0231 67 67 20 ou 06 63 15 08 49. Linda Bedouet : Tél. 06 50 70 82 57.
Urgence médicale. Pharmacies : samedi 29, pharmacie Lair, place du 6 Juin 1944 à Vire, Tél. 02 31 68 00 77. Dimanche 30 et lundi 1er mai, pharmacie Travouillon, 1 rue Émile Chesnel, à Vire, Tél. 02 31 68 00 56. Pour plus de renseignements, appeler le 32 37 (0,35 € TTC/min).
Numéros utiles. Gendarmerie : Tél. 02 31 66 31 10. Mairie : Tél. 02 31 68 82 63. Presbytère : Tél. 02 31 68 81 30.
Offices religieux. Dimanche 30 : 10 h 30 messe à Landelles-et-Coupigny, 11 h 30 au Carmel de l'Hermitage à Saint-Sever.



Des talus bocagers pour retenir l'eau

Sept-Frères

L'Intercom s'engage sur le sujet de la sécheresse et de la qualité de l'eau en replantant des talus bocagers sur les zones agricoles.

Dans le cadre de sa compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations, l'Intercom de la Vire au Noireau met en œuvre son premier programme de plantation de talus bocagers à rôle hydraulique.

Trois grands types d'actions sont mis en œuvre : la restauration des cours d'eau, la continuité écologique et les travaux bocagers pour maîtriser le ruissellement de l'eau et l'érosion des sols. Le relief vallonné du bocage virois conjugué aux précipitations parfois importantes et à une évolution des pratiques agricoles ayant entraîné un agrandissement des parcelles, font que des phénomènes de ruissellement et d'érosion sont de plus en plus souvent observés.

Pour cette première année, un territoire pilote a été défini sur les communes

de Landelles-et-Coupigny et de Noues-de-Sienne. Ces travaux consistent à créer des talus dans les points bas des parcelles cultivées. Les talus sont ensuite plantés d'arbres et d'arbustes bocagers de façon à favoriser l'infiltration de l'eau, ce qui ralentit le cheminement de l'eau vers les rivières. Près de 6 kilomètres de talus bocagers ont été réalisés. Ils sont localisés dans vingt parcelles réparties chez douze agriculteurs différents. La parcelle visitée le 19 avril se trouvait sur Sept-Frères, sur les terres de la famille Auvray.

Un travail de professionnel

Un agriculteur de la commune, partenaire du programme, était venu témoigner : « Ce qui m'a convaincu c'est la prise en charge par des professionnels, je savais que le travail serait bien fait » expliquait M. Jautée. « Le lien de confiance est primordial pour tisser ce genre de partenariat » commentait le technicien Maxime Lamotte. Les travaux ont été réalisés d'octobre 2022 à mars 2023. Ils ont coûté 81 900 € TTC financés à 80 % par l'Agence de l'eau et 20 % par l'Intercom.



Valérie Desquesne, vice-présidente de l'Intercom de la Vire au Noireau, Marc Andreu-Sabater, maire de Vire et le technicien Maxime Lamotte, accompagné d'élus.

Article de presse (Le Bocage Libre, 2023)

4.9.2 Visite de chantier – Restauration des cours d'eau du bassin versant de la Souleuvre :

Le 29 juin 2023, les élus membres de l'Entente Souleuvre, les techniciens de Pré Bocage Intercom et les entreprises en charge de la réalisation des travaux ont participé à une visite des travaux de restauration de cours d'eau mis en œuvre par l'Intercom de la Vire au Noireau sur le bassin versant de la Souleuvre, sur la commune déléguée de Saint Martin des Besaces. Cette visite était organisée et animée par les techniciens du service « Gestion des Milieux Aquatiques ». Les correspondants de presse locaux étaient invités à participer à ce moment d'échange pour communiquer dans les journaux.

Améliorer la qualité écologique des cours d'eau

Souleuvre en Bocage

L'Intercom de la Vire au Noireau met en œuvre un programme de restauration des cours d'eau du bassin-versant de la Souleuvre. Ce programme commencé en juin 2021 doit se poursuivre jusqu'en 2026. Il concerne les communes de Souleuvre en Bocage, Valdallière et Brémoy. Une partie des cours d'eau étant située sur le territoire de Pré Bocage Intercom, une entente a été créée avec cette communauté de communes pour réaliser les travaux à l'échelle du bassin-versant de la Souleuvre. Jeudi 29 juin, André Lebis, adjoint au maire de

Souleuvre en Bocage, Eric Martin, maire délégué de Saint-Martin-des-Besaces, Bruno Delamare, vice-président Environnement de Pré Bocage Intercom, David Letellier, directeur de l'entreprise LTP Loisel, Guillaume Arnould, technicien de l'association Rivières et Bocage et des techniciens de l'Intercom de la Vire au Noireau et de Pré Bocage Intercom, ont effectué une visite d'un chantier afin de faire le point sur l'état d'avancement de ce programme de restauration dont le but est d'améliorer la qualité écologique des cours d'eau.



Dans le cadre de cette compétence, l'Intercom de la Vire au Noireau met en œuvre un programme de restauration des cours d'eau du bassin-versant de la Souleuvre.

Article de presse (Le Bocage Libre, 2023)

4.9.3 Animation scolaire avec le lycée agricole de Vire :

Le 11 avril 2023, les techniciens du service « Gestion des Milieux Aquatiques » ont accueilli une classe de Première en Bac Pro « Gestion des Milieux Naturels et la Faune » pour leur expliquer le métier et le fonctionnement du service. Durant cette journée, les travaux de restauration des cours d'eau du bassin de la Souleuvre ont été pris en exemple.

4.9.4 Participation au 1^{er} Forum « Formation-Emploi » à Vire Normandie :

Le mardi 28 novembre 2023, les techniciens du service « Gestion des Milieux Aquatiques » ont participé au 1^{er} forum « Formation-Emploi » organisé à Vire Normandie par l'Intercom de la Vire au Noireau. Ce rendez-vous rassemblant les différentes entreprises et acteurs économiques du bassin Virois a été fréquenté par plusieurs centaines d'étudiants et de personnes à la recherche d'un emploi.

4.9.5 Publications sur les réseaux sociaux :

Au travers des comptes « Facebook » et « LinkedIn » de l'Intercom de la Vire au Noireau, plusieurs publications ont mis en avant les actions du service « Gestion des Milieux Aquatiques » sur les réseaux sociaux.

Au total, 7 articles ont été publiés en 2023.



Publication facebook du 11 septembre 2023, (IVN,2023)

4.10 Le suivi administratif

Durant l'année 2023, les missions des techniciens « Gestion des milieux aquatiques » ont comporté un important volet administratif :

- Préparation et dépôt de la demande de subvention pour la tranche 3 du programme de restauration de la Vire Moyenne et des cours d'eau du bassin de la Souleuvre auprès de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie,
- Préparation et dépôt de la demande de subvention pour la tranche 2 du programme de recomposition bocagère à rôle hydraulique auprès de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie,
- Préparation des demandes de paiements des subventions en lien avec les différentes conventions financières engagées,
- Préparation et suivi de la procédure de marché public pour la mise en œuvre des programmes de restauration de la Vire Amont, de la Vire Moyenne et des cours d'eau du bassin de la Souleuvre, ainsi que du programme de recomposition bocagère à rôle hydraulique,
- Préparation et participation aux différentes commissions « Grand et Petit Cycle de l'Eau » de l'Intercom de la Vire au Noireau,
- Préparation des éléments nécessaires à présenter en bureau et conseil communautaire de l'Intercom de la Vire au Noireau,
- Coordination de l'ENTENTE Souleuvre avec Pré-Bocage Intercom
- Assistance administrative dans le cadre de l'ENTENTE Noireau avec Flers Agglo et Tinchebray Domfront Intercom,
- Travail en collaboration avec les services administratifs et financiers de l'Intercom de la Vire au Noireau
- Rédaction du rapport annuel d'activité 2022,

4.11 Les activités en lien avec la compétence « Gestion des milieux aquatiques » :

Durant l'année 2023, les techniciens « Gestion des Milieux Aquatiques » ont participé à de nombreuses réunions et moments d'échanges listés ci-dessous.

4.11.1 Les réunions internes à l'Intercom de la Vire au Noireau :

- Les commissions « Grand et Petit Cycle de l'Eau » de l'Intercom de la Vire au Noireau du 2 mars, 4 mai, 27 septembre et 23 novembre 2023.

4.11.2 Les réunions avec les partenaires techniques et financiers :

- Le 13 janvier 2023 : Réunion SAGE COC – Mairie de Gavray
- Le 26 janvier 2023 : Réunion Parc de Blon
- Le 27 janvier 2023 : Comité de pilotage Étude gouvernance SAGE COC
- Le 7 février 2023 : Réunion Restauration de la Continuité Ecologique (RCE) à la DDTM du Calvados
- Le 9 février 2023 : Journée thématique Haie Cuma/Chambre Agriculture à Truttemer le Petit
- Le 10 février 2023 : Réunion Soulevre en Bocage - Plan d'eau de Bény-Bocage
- Le 27 février 2023 : Journée d'échange Techniciens Bassin Versant de la Vire à Martilly
- Le 01 mars 2023 : Réunion nuisibles aquatiques DDTM Calvados à Caen
- Le 21 mars 2023 : Réunion en visio avec le conseil départemental du Calvados sur le PTGE 14
- Le 24 mars 2023 : Réunion ressource en eau Syndicat des eaux à Roullours
- Le 11 avril 2023 : Entretien en Visio avec AESN
- Le 04 mai 2023 : Comité Technique Contrat d'Objectifs Territorial
- Le 11 mai 2023 : Commission générale – Présentation de la TVB et son programme d'actions.
- Le 12 mai 2023 : Actualisation de l'Atlas des Paysages de Normandie : Ateliers des Paysages du Calvados
- Le 6 juin 2023 : Inauguration RCE Vire la Mancellière
- Le 14 juin 2023 : Rencontre IVN-Afac Normandie au siège de l'IVN
- Le 16 juin 2023 : Rencontre écrevisses à pattes blanches
- Le 21 juin 2023 : Rencontre Technicienne Valdallière Thalia Navet
- Le 23 juin 2023 : Comité de pilotage CTEC IVN AESN
- Le 26 juin 2023 : Réunion actions IVN GEMAPI Périmètres de protection
- Le 28 juin 2023 : Comité de pilotage Entente Noireau à Flers
- Le 7 juillet 2023 : Comité de pilotage Étude de gouvernance SAGE COC
- Le 8 septembre 2023 : Réunion d'information Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau du Calvados, à Vire₁
- Le 21 septembre 2023 : Etude de modélisation des débits de la Vire à l'Horizon 2100, BRGM, SDEAU50₁
- Le 3 Novembre 2023 : Comité Technique, SIAES, à Gavray₁
- Le 30 novembre 2023 : Réunion de présentation du « Guichet Unique » Bocage par la DREAL de Normandie,
- Le 5 décembre 2023 : Comité Technique AESN, IVN et CATER à Vire,
- Le 14 décembre 2023 : Réunion sur les Loutres à Ségrie-Fontaine,
- Le 21 décembre 2023, Réunion Entente Soulevre PBI-IVN, à Brémoy,

4.11.3 Les formations :

- Le 8 février 2023 : Journée d'échanges Techniciens Ouest Calvados (Cater)-Intercom de la Vire au Noireau,
- Le 8 juin 2023 : Journée d'échanges Techniciens Ouest Calvados (Cater)-Montmartin sur Mer,
- Le 26 et 27 septembre 2023 : Formation « La connaissance du fonctionnement écologique des sols »,
- Le 3 octobre 2023 : Journée d'échanges Techniciens Ouest Calvados (CATER)-Contrières,
- Le 21 novembre 2023 : Formation Zones Humides CATER COM à Bayeux.

5- Perspectives pour l'année 2024

Pour l'année 2024, il est prévu de poursuivre ou de lancer les actions suivantes :

| Thématiques | Actions |
|--------------------|--|
| Cours d'eau | Poursuivre la programmation du PPRE « Souleuvre-Vire Moyenne ». |
| | Engager les dernières démarches pour mettre en place les travaux sur le ruisseau de la Triboudière courant 2024. |
| | Continuer les échanges avec les propriétaires d'ouvrages pour mettre en place des actions RCE. |
| | Entamer les démarches pour un futur programme de travaux sur le bassin de la Druance. |
| Bocage | Suivre l'évolution des travaux déjà réalisés. |
| | Finaliser les travaux autour du territoire « pilote » pour l'hiver 2024-2025 (Secteur de Noues de Sienne et Landelles et Coupigny). |
| | Préparer le futur programme de travaux bocagers autour des captages en eau potable situées à l'amont de Vire. |
| | Suivre l'évolution des travaux déjà réalisés. |